

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
SEINE-EURE**

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU JEUDI 18 AVRIL 2024
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Date de convocation : vendredi 12 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de conseillers présents : 67
Nombre de conseillers votants : 82

TITULAIRES PRÉSENTS :

Bernard LEROY - Jean-Marc MOGLIA - Jérémie THIREZ - René DUFOUR - Janick LEGER - Marc-Antoine JAMET - Anne TERLEZ - Jacky BIDAULT - José PIRES - Florence LAMBERT - Richard JACQUET - Gildas FORT - Nicole LABICHE - Jean-Philippe BRUN - Rachida DORDAIN - Maryline DESLANDES - Nadine LEFEBVRE - Patrick COLLET - Marie-Joëlle LENFANT - François VIGOR - Annick VAUQUELIN - Hubert ZOUTU - Patrick MAUGARS - Alexandre DELACOUR - Serge MARAIS - Jean-Claude COURANT - François CHARLIER - Pierrick GILLES - Jean-Pierre CABOURDIN - Marie-Dominique PERCHET - Jean-Pierre DUVERE - Albert NANIYOUULA - Georgio LOISEAU - Eric LARDEUR - Laetitia SANCHEZ - Jean-Luc FLAMBARD - Fanny PAPI - Jacky GOY - Max GUILBERT - Hervé GAMBLIN - Dominique MEDAERTS - Didier GUERINOT - Philippe COLLAS - Eric JUHEL - David POLLET - Yann LE FUR - Jean-Marie LEJEUNE - Denis NOEL - Christian GOSTOLI - Jean-Marc RIVOAL - Jacques LECERF - Agnès LABIGNE - Marie-Claude MARIEN - Joris BENIER - Joël LE DIGABEL - Alain THIERRY - Sandrine CALVARIO - Philippe BODINEAU - Ingrid BEAUCOUSIN - Stéphane BRUNET - Nicolas QUENNEVILLE - Michel DRUAIS - Frédéric ALLOT - Liliane BOURGEOIS - Pascal JUMEL.

CONSEILLER(E)S SUPPLÉANT(E)S PRÉSENT(E)S AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE REMPLAÇANT UN (E)TITULAIRE EXCUSÉ(E) :

Gwenaél JAHIER, Véronique GAUTIER.

POUVOIRS :

François-Xavier PRIOLLAUD à Bernard LEROY, Véronique BREGEON à Jean-Pierre CABOURDIN, Baptiste GODEFROY à Rachida DORDAIN, Catherine DUVALLET à Marc-Antoine JAMET, Marilyne MICHAUD à Marie-Dominique PERCHET, Caroline ROUZEE à José PIRES, Hafidah OUADAH à Anne TERLEZ, Gaëtan BAZIRE à Jean-Pierre DUVERE, Jean-Michel DERREY à Yann LE FUR, Amélie LEBDAOUI à Marie-Claude MARIEN, Dominique SIMON à Alain THIERRY, Odile HANTZ à Jean-Marc RIVOAL, Stéphanie ROUSSELIN à Jacques LECERF, Anne-Sophie DE BESSES à Albert NANIYOUULA, Jean-Jacques COQUELET à Maryline DESLANDES.

TITULAIRE ABSENT EXCUSÉ :

Pierre MAZURIER.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT

Régis PETIT - Isabelle THEODIN - Vinciane MASURE - Mathieu TRAISNEL - Sid-Ahmed SIRAT - Vincent VORANGER.

Secrétaire : Joris BENIER

Délibération 2024-106

ACTES RÉGLEMENTAIRES - DECISIONS BUDGETAIRES - ENFANCE-EDUCATION - Stages d'initiation à la voile - Renouvellement du dispositif pour l'année 2024-2025 - Conventions - Autorisation

TRANSMIS À LA SOUS PRÉFECTURE LE : 23 avril 2024
AFFICHÉ LE : 23 avril 2024



2024-106 - ENFANCE-EDUCATION - Stages d'initiation à la voile - Renouvellement du dispositif pour l'année 2024-2025 - Conventions - Autorisation

RAPPORT

Monsieur DUFOUR rappelle que, par délibération n° 2023-118 en date du 25 mai 2023, les membres du Conseil ont approuvé le dispositif présenté par le Comité départemental de la voile de l'Eure permettant aux écoles primaires du territoire de participer à des séances d'initiation à la voile sur la base de plein air et de loisirs de Léry-Poses.

Ce cycle d'initiation comprend 4 séances par classe. Le coût de cette activité est fixé à 18 euros par élève et par séance. Une partie de l'activité voile est prise en charge par les communes participantes à hauteur de 10 euros par élève et par séance. Une aide financière de 8 euros par élève et par séance est accordée par la Communauté d'agglomération Seine-Eure qui prend également en charge les transports liés à ce dispositif.

Ce dispositif ayant eu un grand succès auprès des écoles primaires des communes-membres, il est proposé de le renouveler pour l'année scolaire 2024/2025. Au total 30 classes seront concernées.

Les membres du Conseil sont donc invités à :

- renouveler ce dispositif pour l'année scolaire 2024/2025 ;
- accepter la participation de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à hauteur de 8 € par séance et par enfant ;
- autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour l'année 2024/2025 avec le Comité départemental de voile de l'Eure ainsi qu'avec les communes engagées dans la mise en place de ce dispositif.

DECISION

Le conseil communautaire ayant entendu le rapporteur et ayant délibéré,

AUTORISE le renouvellement du dispositif pour l'année scolaire 2024/2025 ;

AUTORISE la participation de la Communauté d'agglomération Seine-Eure à l'initiation des élèves des écoles primaires du territoire à hauteur de 8 euros par séance et par enfant ;

PRECISE que les transports liés à ce dispositif seront assurés par la Communauté d'agglomération Seine-Eure ;

PRECISE que les communes participeront à hauteur de 10 euros par séance et par enfant ;

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention à intervenir pour l'année 2024/2025 avec le Comité départemental de voile de l'Eure ainsi qu'avec les communes engagées dans la mise en place de ce dispositif et tout autre document se rapportant à ce dossier ;

DIT que les dépenses afférentes seront imputées au budget principal 2024 et 2025, opération 050102, chapitre 011, lignes de crédit 21383 et 21378.

Adopté à l'unanimité.

**Pour copie conforme,
Le Président.**